

Louannec histoire d'un village

<https://50-ans-louannec.bzh/>

LE LIT DE SAINT-YVES (Goële Sant-Erwan)

Au lieu-dit Barac'h-Philippe, près de Petit-Camp, se trouve une table rocheuse sur laquelle se dessine une empreinte semblable à la trace que laisserait un coup de bêche dans un tas de sable. Ce qui a fait naître la légende. Saint-Yves qui se serait assoupi là, aurait évité de peu l'outil d'un paysan menaçant, dénommé Péron. On raconte encore que, voulant déplacer ce rocher, on aurait composé l'attelage le plus fort qui soit. Les chevaux eurent beau fournir les plus gros efforts qu'ils purent, ils n'arrivèrent même pas à tendre les liens attachés au fardeau ! Ceci rajoutant un peu plus au caractère ésotérique et sacré de cet endroit...



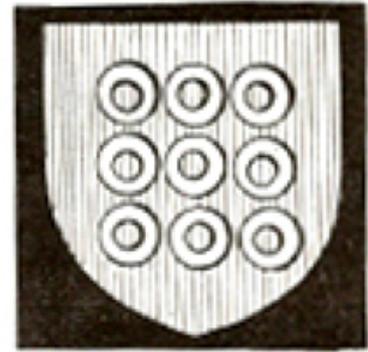
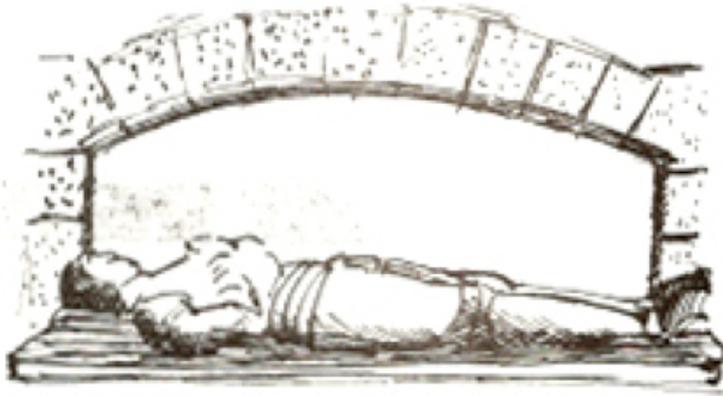
Vue générale du „Lit de Saint-Yves“

*et gros plan sur l'empreinte
en forme de bêche qui a donné naissance à la légende.*

UN PEU D'HISTOIRE...

Du XI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, deux puissances ont exercé leur pouvoir sur la paroisse de Louannec.

1 – **Coat-Guézennec** est une propriété qui est un peu en retrait de la route qui mène de Pen-ar-C'hoad à Rospez. On n'y voit plus le colombier ni la chapelle dédiée à Saint-Sébastien. La statue tumulaire de Tristan Coetmen (15^{ème} siècle) a été placée dans le transept droit de l'église de Louannec. Cet enfeu représente le seigneur tel qu'il fut exposé à sa mort les mains jointes, son épée reposant sur l'armure dont il est revêtu. Le blason, avec 9 annelets d'argent 3, 3, 3, atteste que Coat-Guézennec dépendait de la puissante famille du Vicomté de Tonquédec.



L'enfeu ou gisant de Tristan de Coëtmen et l'écu aux 9 anneaux. (Dessin René Glorion)

ANOMALIE...

Une rue de la commune était censée porter le nom de cet illustre Louannécain. On ne sait par quelle opération du Saint-Esprit, le nom « Coëtmen » s'est transformé en « Coëtmieux ». Ainsi donc, le vaillant chevalier trégorrois est devenu de ce fait un personnage du Penthièvre, Coëtmieux étant une localité voisine de Lamballe !



2 – On n'accède plus au **château de Barac'h** depuis l'interdiction faite par les nouveaux propriétaires. Ce château se trouve au bord du ruisseau de Truzugal qui descend en cascade auprès du moulin qui vient d'être restauré.

Barac'h était la propriété des Tournemine. Trois d'entre eux perdirent la vie lors de la Guerre de Succession de Bretagne qui opposait Bretons du Parti de Jean de Montfort soutenu par les Anglais aux troupes françaises et bretonnes menée par Charles de Blois. Geoffroy fut tué à la Bataille de La Roche-Derrien (1347) où 5000 hommes croisèrent le fer ; Olivier mourut à la bataille d'Auray en 1364 et Jean à Pontorson en 1427.

On prête à l'un des chevaliers de Barac'h la construction de la chapelle de **La Clarté** (17^{ème} siècle). Au retour d'une croisière sur la côte anglaise, le Marquis de Barac'h qui commandait une division navale française, fut surpris derrière les Sept-Iles par une brume si épaisse qu'il était devenu impossible de gouverner. Les vents et les courants portaient sur les récifs. Il fit alors à la Vierge le vœu de construire une chapelle s'il avait la vie sauve. C'est alors, dit-on, qu'apparut le rayon de clarté salvateur...



Photo du Château de Barac'h (Collection Yves Dumergue). Dessin de Yves Simon vers 1930.



Le moulin de Barac'h en fin de rénovation.

LES CONVENANTS

On recense, à Louannec, dix lieux-dits ou exploitations agricoles dénommés Convenants : Convent Cloarec, Convent Ar Pors, Convent Ar Pont, Convent Sant-Erwan, Convent Gorrec, Convent Bazil, Convent Charang, Convent Losser, Convent Meur, Convent Barac'h-Philippe.

Si on rejoint ces lieux-dits sur un plan cadastral, on observe qu'ils forment une ceinture à l'orée du bois de Barac'h, actuellement d'une superficie d'un kilomètre carré, soit la 14^{ème}

partie de la superficie de la commune. Il n'y a aucun doute : cette situation exprime clairement qu'il existe un lien entre ces exploitations et la Seigneurie de Barac'h, qui exerçait son pouvoir sur la paroisse de Louannec et bien au delà (Kermaria-Sulard, Trélévern, Rospez, Brélévenez, Trézény, Lanmérin, Buhulien et une partie de Lannion).



Cette

*entrée dans le bois se situe entre deux convenants :
Convenant Barac'h Philippe et Convenant Gorrec.*



Convenant

Gorrec, une longère de 40 mètres remise à neuf.

En effet, le **CONVENANT était au Moyen-Age un mode de fermage particulier au Trégor, mode de fermage qui s'est ensuite appliqué à la Bretagne bretonnante.**

On disait ce contrat régi par le système de la « quevaise ». Pourquoi cette pratique ?

Le seigneur, on le sait, a pour mission de guerroyer. N'oublions pas le Saccage de Lannion en 1346 suite à la trahison des gardes, la Bataille de la Roche-Derrien (20 juin 1347), le lieu-dit Pont-ar-Saux à Louannec en souvenir d'une escarmouche ou d'un combat contre des Anglais.

Occupé par ses occupations nobles de chevalier et de guerrier, le seigneur délègue en quelque sorte. Il confie des terres en établissant un contrat ou convention (d'où le nom de Convenant). L'avantage qu'il en retire en premier lieu, c'est qu'à son retour sa suite et lui-même sont assurés de subvenir à leurs besoins en nourriture. Le convenancier lui devra trois gerbes sur vingt de chaque récolte : avoine, orge, seigle, froment, blé noir, lin. Il fournira aussi navets et fèves.

Autre aide venant du convenancier : l'agrandissement de l'espace cultivable. Le paysan défriche les bois (essartage) ou brûle les landes (écobuage) pour donner place à de nouvelles récoltes. On peut donc penser que la forêt de Barac'h était beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le Convenant stipule que le foncier (la terre) appartient au seigneur ; les édifices (maison, granges) et superficies (tout ce qui est au-dessus du sol : plantes, arbres, talus) appartiennent au paysan. C'est pourquoi le convenancier se met à bâtir des talus pour disposer de bois nécessaire pour le chauffage, l'hiver.

Lorsque vous rencontrerez des talus à soubassements en pierres, sachez que vous êtes en présence de talus très anciens, le plus souvent érigés à la demande de familles puissantes. Pour celles-ci, la main d'œuvre était gratuite, les travaux étant réalisés sur le compte des journées corvéables.

LE PIGEONNIER

– Tout près du château de Barac'h se trouve un pigeonnier ou colombier. Cette construction qui abritait des centaines de pigeons avait une quadruple fonction :

1 – Rôle de garde-manger. C'était un complément en viande à une alimentation essentiellement composée de céréales.

2 – Rôle de transmission d'informations. C'est un service de poste effectué par les pigeons voyageurs.

3 – Rôle d'enrichissement des terres. La colombine ou fientes de pigeons est reconnue pour être un engrais de qualité.

4 – Rôle thérapeutique. La colombine sous forme de cataplasmes était censée avoir des vertus pour soigner certaines maladies. 1371 :

Guillaume de Kerimel, chevalier de la paroisse de Louannec, est témoin au Procès de Canonisation de Charles de Blois.

Le pigeonnier de Barac'h.



LES MOULINS

Par le passé, il y avait huit moulins à Louannec : moulins à farine ou teillages de lin. Parmi ceux-ci, il y avait un moulin à vent à Kerjean.



Le moulin de Truzugal qui fut un teillage de lin.